Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260422-DEL20260422_33-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
16 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-deux du mois d'avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Maëlig TAISSET, Maire.

Etaient présents :
TAISSET Maëlig, Maire
LE MÉHAUTÉ Claude, BOCHER Emilie, HERNOT Hervé, GOAZIOU Fabienne, Adjoints
DERRIEN Marylène, GOUEREC Nathalie, FOVET Karine, RAULT Frédéric, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, GUERVILLY Alan, MADEC Myriam, GALLIER Coline, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : MADEC Myriam

Réhabilitation de l'école – validation phase APD – plan de financement -convention de transfert de classe

Madame la Maire rappelle le projet de réhabilitation de l'école et les démarches en cours. Elle présente le dossier d'avant-projet définitif et le plan de financement prévisionnel du projet suite aux derniers ajustements.

La Maire rappelle également que d'un commun accord, la commune de Tressignaux accepte d'accueillir une classe dans ses locaux le temps de la durée des travaux de réhabilitation.

Suite à une rencontre en date du 21 avril 2026, la Maire expose les conditions de ce transfert qui feront l'objet d'une convention.

La Maire propose au Conseil municipal de valider l'avant-projet définitif présenté, de valider le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous et de l'autoriser à solliciter les subventions fléchées auprès des différents financeurs concernés :

Dépenses HT		**Recettes**		%
Etudes	187 530.50 €	Etat - DETR 2025	131 175.00 €	9.27%
Travaux	1 225 690.00 €	Région Bretagne	125 000.00 €	8.84%
Mission accompagnement et suivi SDE	1 540.00 €	CD22	85 648.79 €	6.05%
		Etat - DETR / DSIL 2026	203 647.50 €	14.39%
		Fonds vert (à demander)	400 000.00 €	28.27%
		SDE (Programme ORECA 2025)	35 000.00 €	2.47%
		Autofinancement	434 289.21 €	30.70%
TOTAL	**1 414 760.50 €**	**TOTAL**	**1 414 760.50 €**	**100.00%**

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260422-DEL20260422_33-DE

Vu le projet de convention,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE VALIDER l'avant-projet définitif (APD) ;**
- **DE VALIDER le plan de financement prévisionnel précité ;**
- **D'AUTORISER la Maire, ou son représentant, à réaliser toute démarche relative à l'organisation du transfert de classe pendant la durée des travaux de l'école de Pléguien, et notamment à signer la convention de transfert de classe avec la commune de Tressignaux ;**
- **D'AUTORISER la Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune de Pléguien s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds de chaque financeur.**

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
La Maire,
Maëlig TAISSET

Myriam MADEC
Secrétaire de séance